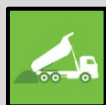


À L'USAGE DE LA VILLE

Type de demandeⁱ



**DÉBLAI/REMBLAI/★
EXCAVATION**

N°

Matricule

Reçu

- ★ **Remblai**
Travaux consistant à rapporter de la terre ou d'autres matériaux de surface pour faire une levée ou combler une cavité.
- ★ **Déblai :**
Travaux consistant à prélever de la terre ou le sol en place, soit pour niveler ou creuser, soit pour se procurer des sols à des fins de remblaiement.
- ★ **Allée d'accès**
Allée permettant aux véhicules d'accéder à l'aire de stationnement à partir de l'entrée charretière qui touche à la voie publique.
- ★ **Allée véhiculaire**
Dans un projet intégré, l'allée véhiculaire est une voie de circulation pour les véhicules desservant plusieurs bâtiments et permettant d'accéder à une route ou à une rue. L'allée véhiculaire n'est pas destinée à devenir une propriété publique et elle doit être incluse dans la partie commune détenue en copropriété divisée.
- ★ **Entrée Charretière**
Dénivellation d'un trottoir ou d'une bordure de rue en vue de faciliter la circulation de véhicules entre la voie publique ou privée et un terrain situé en bordure. L'accès peut aussi se faire entre une voie publique ou privée et un terrain en bordure ou non d'un fossé.

Documents à fournir avec la demande

- ☐ Photos du site avant les travaux;
- ☐ Plan fait à l'échelle illustrant les travaux, les pentes, les bâtiments, les cours d'eau, milieux humides, champ d'épuration (Utilisez un plan ou la matrice graphique);
- ☐ Document d'un professionnel, si applicable;
- ☐ Procuration écrite du propriétaire, si le demandeur n'est pas propriétaire;
- ☐ Le paiement de la demande (50,00\$) + 40,00\$ pour l'entrée charretière.

Identification

Propriétaire

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Demandeur (si différent du propriétaire seulement)

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Emplacement des travaux

Adresse :

OU Cadastre :

Travaux

Date prévue du début des travaux :

Date prévue de la fin des travaux :

Valeur des travaux :

\$

(estimation des matériaux et de la main d'œuvre)

☐ Autoconstruction

OU

☐ Entrepreneur

Nom de la compagnie :

Téléphone :

Nom du responsable :

Cellulaire :

Adresse :

Courriel :

Ville :

N° de RBQ :

Code postal :

N° de NEQ :

Projet (veuillez indiquer les raisons justifiantes le remblai ou déblai)

☐ Aménagement/réfection d'un chemin ou d'une allée
véhiculaire

☐ Ajout sur le terrain

☐ Installation d'un drain français

☐ Préparation terrain en vue de construire

☐ Enlèvement sur le terrain

☐ Déplacement et nivellement sur le terrain

☐ Membrane sur fondation

Type de matériel : ☐ Sable ☐ Gravier ☐ Terre ☐ Autre, précisez :

Précisez la source du matériel :

Épaisseur du remblai ou déblai

Superficie du remblai ou déblai : Largeur :

Profondeur :

Description des travaux / OBLIGATOIRE

Important :

- **Tout déblai ou remblai ne doit pas causer préjudice aux propriétés avoisinantes. Les règles édictées dans le Code civil sont à vérifier.**
- **Toute personne qui se procure du matériel pour effectuer des travaux d'excavation, de déblai et de remblai doit s'assurer que le matériel en question a été prélevé conformément aux lois et règlements en vigueur.**
- **Sans les autorisations nécessaires, nul ne peut vendre du matériel résultant de travaux de déblai - remblai.**

Veuillez prendre note que le fait de compléter la présente demande ne vous autorise pas à débiter les travaux. Vous devez attendre l'émission du permis ou certificat avant d'entreprendre quelque travail que ce soit. Considérant que la Ville de Rivière-Rouge ne procédera à l'étude de la demande que lorsqu'elle aura **TOUS** les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Le permis ou le certificat d'autorisation demandé est émis dans un délai qui varie généralement de 3 à 4 semaines suivant la réception de la demande, incluant tous les plans et documents requis. En période d'achalandage, ce délai peut être supérieur. Si la demande est associée à une demande de dérogation mineure ou de PIIA, ce délai est généralement de 8 à 12 semaines.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à nos dépliants et aux règlements en vigueur sur le site Web de la Ville, riviere-rouge.ca, onglets : *Citoyen et affaires / Réglementation d'urbanisme*.

Veuillez noter qu'une inspection de votre propriété pourrait être effectuée préalablement à l'émission de ce permis ou certificat (selon la nécessité). Ceci équivaut à un préavis. (Initiales)

Merci de votre collaboration!

➔ **Signature du demandeur :** **Date :**

- ☐ Je désire recevoir et signer mon permis par courriel.
- ☐ Je désire être avisé par téléphone et passer au bureau pour signer et récupérer mon permis.